

# 23<sup>ÈMES</sup> RENCONTRES DU CINÉMA DE GÉRARDMER



DU 2 AU 5 AVRIL 2019

## BULLETIN D'INSCRIPTION

A retourner avant le 19 mars 2019 à

OFFICE DE TOURISME - Centre des Congrès - Espace L.A.C - 17, faubourg de Ramberchamp - 88400 Gérardmer  
Contact : Blandine GERMAIN / Mail: congres@gerardmer.net / Tél. 03 29 27 27 32

### Société/Organisme

Distributeur  Exploitant de salle  Fournisseur  Journaliste  Autre : .....

Madame  Mademoiselle  Monsieur

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

CP : ..... Ville : .....

Tél. : ..... Fax : .....

Courriel : .....

Je serai accompagné(e) de : .....

Disposez-vous d'un véhicule sur place :  Oui  Non

Pour les personnes arrivant en train à Épinal, possibilité de navette. Nous contacter.

### A - HÉBERGEMENT Nuitées du mardi 02/04, mercredi 03/04, jeudi 04/04, vendredi 05/04

CATÉGORIE D'HÔTEL	NOM DE L'HÔTEL	TARIFS*		
		Chambre simple 1 personne	Chambre double (2 personnes)	
			Grand lit	2 lits
2**	La Paix	57,50 €	73,90 €	73,90 €
	Les Reflets du Lac	70 €	75 €	85 €
3***	Les Bains	68,10 €	78,20 €	83,20 €
	La Jamagne	85 €	95 €	95 €
	Beau Rivage	83,10 €	113,20 €	113,20 €
4****	Hostellerie des Bas-Rupts	150 €	200 €	200 €
	Le Grand Hotel - Village	135,65 €	191,30 €	191,30 €
	Le Grand Hotel - Parc	141,65 €	203,30 €	203,30 €
	Le Manoir au Lac	150 €	200 €	200 €

### MODALITÉS D'INSCRIPTION :

- Aucune inscription ne sera prise par téléphone. Votre réservation sera confirmée à réception d'un chèque établi à l'ordre du Trésor Public, suite à l'envoi d'une facture par l'Office de Tourisme.
- Les demandes de réservation seront satisfaites dans l'ordre de leur arrivée.
- Une confirmation précisant le nom et l'adresse de votre hôtel vous sera adressé en amont des Rencontres du Cinéma. Les justificatifs donnant droit aux repas vous seront remis lors de votre arrivée à Gérardmer.
- Passé le délai du 19 mars 2019, nous ne garantissons pas les demandes d'hébergement et de restauration que dans la mesure des disponibilités. Le doublement des frais de dossier sera appliqué à compter du 26 mars 2019.
- Toutes les dépenses supplémentaires (téléphone, boissons...) seront à régler sur place par vos soins.

\*Nous ne garantissons pas les prix les plus bas pour la période.  
Tarifs TTC donnés le 16/01/2019, par chambre et par nuit, petit-déjeuner inclus.

**PAS DE CHAMBRE DISPONIBLE POUR CES HÔTELS LA NUIT DU VENDREDI 05/04**

### Veillez indiquer dans ce tableau vos choix (qui seront respectés en fonction des disponibilités)

En cas de non disponibilité dans l'hôtel demandé, nous vous proposerons un hébergement dans un hôtel de catégorie identique.

CATÉGORIE D'HÔTEL ET CHOIX (en fonction des disponibilités)	NOMBRE DE CHAMBRES	PRIX UNITAIRE	LES DATES DE VOTRE SÉJOUR	NOMBRE DE NUITS TOTAL	TOTAL (prix unitaire chambre X nbre de nuits total X nbre de chambres)
<input type="checkbox"/> 2** <input type="checkbox"/> 3*** <input type="checkbox"/> 4****	Chambre(s) SIMPLE (1 personne)	----- €	<input type="checkbox"/> Nuit du mardi 2 avril 2019 <input type="checkbox"/> Nuit du mercredi 3 avril 2019 <input type="checkbox"/> Nuit du jeudi 4 avril 2019 <input type="checkbox"/> Nuit du vendredi 5 avril 2019		----- €
<b>HÔTEL SOUHAITÉ :</b> 1 <sup>er</sup> choix :	Chambre(s) DOUBLE (2 personnes, grand lit)	----- €	<input type="checkbox"/> Nuit du mardi 2 avril 2019 <input type="checkbox"/> Nuit du mercredi 3 avril 2019 <input type="checkbox"/> Nuit du jeudi 4 avril 2019 <input type="checkbox"/> Nuit du vendredi 5 avril 2019		----- €
2 <sup>ème</sup> choix :	Chambre(s) DOUBLE (2 personnes, 2 lits)	----- €	<input type="checkbox"/> Nuit du mardi 2 avril 2019 <input type="checkbox"/> Nuit du mercredi 3 avril 2019 <input type="checkbox"/> Nuit du jeudi 4 avril 2019 <input type="checkbox"/> Nuit du vendredi 5 avril 2019		----- €
<b>TOTAL A</b>					
Montant à reporter dans la rubrique «coût du séjour et règlement»					----- €

## B - RESTAURATION \*

DATE	DEJEUNER DINER	RESTAURANT	PRIX UNITAIRE TTC/ PERSONNE	NOMBRE DE PERSONNES	TOTAL (prix unitaire TTC X nombre de personnes)
Mardi 2 avril	Dîner d'ouverture	Le Grand Hôtel	1 dîner offert par la ville de Gérardmer et l'Office de Tourisme à un professionnel par établissement		
			Dîner supplémentaire : 35 €	..... €	
Mercredi 3 avril	Déjeuner	Restaurant du Casino	23 €		..... €
	Dîner	Le Beau Rivage	35 €		..... €
Jeudi 4 avril	Déjeuner	Restaurant du Casino	23 €		..... €
	Cocktail dînatoire	Espace LAC	35 €		..... €
Vendredi 5 avril	Déjeuner	Restaurant du Casino	23 €		..... €
	Dîner de clôture	Les Jardins de Sophie	55 €		..... €
	Navette bus gratuite pour Les Jardins de Sophie (préciser le nombre de personnes)				..... €
<b>TOTAL B - RESTAURATION</b>					..... €
Montant à reporter dans la rubrique «coût du séjour et règlement»					

\* Les tarifs annoncés s'entendent boissons comprises (vin / eau / café).

Les menus sont consultables sur [www.rencontres-du-cinema.com](http://www.rencontres-du-cinema.com).

Dans le cas de régimes spéciaux, portés à notre connaissance lors de l'inscription, les restaurateurs feront leur possible pour s'adapter. Tout repas commandé sera facturé.

## COÛT DU SÉJOUR ET RÈGLEMENT

<b>TOTAL A - HÉBERGEMENT</b>	
<b>TOTAL B - RESTAURATION</b>	
<b>FRAIS DE DOSSIER</b>	20 €
<b>TOTAL</b>	

*J'ai bien pris connaissance des modalités d'inscription indiquées, notamment, que toute inscription retournée après le mercredi 19 mars 2019 ne sera plus garantie au niveau hébergement et restauration et que les frais de dossier seront doublés à compter du 26 mars 2019 (soit 40 € au lieu de 20 €).*

Je n'envoie pas mon règlement. Je réglerai mon séjour par chèque à l'ordre du Trésor Public, après validation de mon inscription par l'Office de Tourisme, à réception de la facture correspondante.

**Merci de bien vouloir indiquer les coordonnées pour l'envoi de cette facture.**

SOCIÉTÉ : ..... Destinataire : .....

Adresse : .....

..... Code Postal : ..... Ville : .....

Fait à : ..... Le : .....

SIGNATURE :



**RENCONTRES  
"CINÉMA"  
GÉRARDMER**

### ANNULATION :

- Toute annulation doit être notifiée par lettre recommandée ou email avec accusé de réception à l'Office de Tourisme - Centre des Congrès Espace L.A.C. 17, Faubourg de Ramberchamp, 88400 GERARDMER – [congres@gerardmer.net](mailto:congres@gerardmer.net)

- L'annulation émanant du client entraîne la retenue de frais pour l'ensemble des prestations réservées :

\* Dans tous les cas d'annulation, il sera retenu un montant minimum de 20 euros, pour frais de dossier, et ce, quelle que soit la période à laquelle intervient l'annulation.

\* L'annulation intervient entre le 29<sup>ème</sup> et le 15<sup>ème</sup> jour avant la date du séjour : il sera retenu 30 % du montant total dû

\* L'annulation intervient entre le 14<sup>ème</sup> et le 8<sup>ème</sup> jour avant la date du séjour : il sera retenu 60 % du montant total dû

\* L'annulation intervient entre le 7<sup>ème</sup> et le 2<sup>ème</sup> jour avant la date du séjour : il sera retenu 75 % du montant total dû

\* L'annulation intervient moins de 2 jours avant la date du séjour : il sera retenu 100 % du montant total dû

\* En cas de non présentation du client ou d'interruption de la prestation, il ne sera procédé à aucun remboursement.